

Agence régionale de santé (ARS) HAUTS DE FRANCE
Délégation départementale – PAS-DE-CALAIS
Téléphone :
Courriel : ars-hdf-sse62@ars.sante.fr

Affaire Suivie par : Sylvie DUCAMP
Référence : Alerte n°68440
Date d'émission: 15/10/2025

**Contrôle sanitaire de la qualité de l'eau
EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE
ADDUCTION D'EAU POTABLE**
Prévu par le code de la santé publique

ALERTE SUR LA QUALITE DE L'EAU

IDENTIFICATION DU PRELEVEMENT

Commune : AVESNES-LE-COMTE
Localisation : R.M - R.M évier sanitaires mairie
Point de surveillance : 062000001694
Installation : AVESNES LE COMTE (UDI 062000483)
Date et heure de prélèvement : 09/10/2025 à 10:05
Motif de prélèvement : CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE
Id prélèvement ou reflab : LSE2510-27284

Recommandations / Observations de l'ARS :

Le résultat de l'analyse de l'échantillon d'eau, référencé ci-dessus, prélevé suite à un premier dépassement de la valeur limite, montre de nouveau une teneur en nitrates supérieure à la limite de qualité de 50 mg/l (cf. arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine).
Aussi, il convient d'informer la population qu'un usage alimentaire de cette eau est déconseillé aux femmes enceintes et aux nourrissons.
Je vous informe qu'un suivi renforcé est mis en place afin d'évaluer l'évolution de la situation.

RESULTATS D'ANALYSES

Physico-chimie - Non-conformité aux limites de qualité

Paramètre	Résultat	Unité	Norme mini	Norme maxi	Résultats définitifs
NITRATES (EN NO3)	53	mg/L		50	Oui

POUR INFORMATION :